Rapport d'activité pour l'exercice 1948-1949

Autor(en): **Rebetez, Ali**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **53 (1949)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549723

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Rapport d'activité

pour l'exercice 1948-1949

par M. ALI REBETEZ, président central

Mesdames, Messieurs,

Chers Emulateurs,

La vie moderne avec ses facilités et ses agréments, avec son inquiétante et fiévreuse agitation s'est emparée de notre coin de terre; notre patrimoine matériel s'est augmenté, notre bilan intellectuel est probablement en hausse, mais osons avouer bien franchement que les préoccupations idéales paraissent rester sur le plan horizontal, sinon suivre une courbe descendante.

Il nous souvient d'avoir lu avec intérêt les souhaits de bienvenue qu'un journal de Porrentruy adressait aux Emulateurs jurassiens, à l'occasion des fêtes du Centenaire, il y a deux ans. Nous avons retenu, en particulier, une appréciation qui nous avait frappé par sa justesse.

« Il faut du courage, évidemment, à l'heure que nous vivons, pour maintenir et faire fructifier un idéal que les circonstances actuelles semblent ne guère favoriser. N'assistons-nous pas à des luttes de tous ordres, politiques, sociales, économiques, culturelles aussi? Les valeurs humaines ne sont-elles pas absorbées, trop souvent, par des organismes collectifs et même totalitaires? »

« Cependant, n'est-ce pas justement, dans les moments où les biens matériels s'effondrent que l'on s'aperçoit qu'ils ne sont pas tout et qu'il existe quelque chose de bien supérieur? »

« Ainsi, l'esprit, de plus en plus, doit s'affirmer et pour notre petit pays la culture et la tradition doivent s'imposer à ceux qui veulent un Jura respecté et honoré et dont les droits doivent être sauvegardés. »

En 1852 déjà, M. Bandelier, conseiller d'Etat jurassien, faisait cette constatation: « Nous nous habituons, disait-il, à ne

plus consulter que notre égoïsme; nous amassons et nous jouissons Le reste nous apparaît indigne d'un effort ou même d'une pensée. Or, ce reste que l'on affecte de dédaigner, n'est rien moins que ce qui fait la noblesse et la grandeur de l'homme, ce qui atteste et consacre sa mission divine. »

La noblesse et la grandeur de l'homme!... N'est-ce pas pour atteindre ce but que fut fondée cette belle institution sous l'égide de laquelle nous sommes réunis aujourd'hui? La Société jurassienne d'Emulation n'a-t-elle pas été créée en vue d'encourager l'étude des lettres, des sciences, des arts et de l'histoire?

Les Stockmar, les Thurmaun et les Kohler ne nous ont-ils pas donné l'exemple de cette largeur de vues; n'ont-ils pas été attachés par toutes les fibres de leur être à notre petite patrie, au développement de ses institutions?

Avons-nous suivi leur exemple? Sommes-nous restés scrupuleusement sur le chemin qu'ils ont jalonné avec tant d'enthousiasme?

Le rapport d'activité du président central devrait servir de réponse à ces questions; il devrait apporter, à vous comme aux organes responsables, cette tranquillité et cette assurance qui persuadent le voyageur qu'il est sur la bonne voie.

Ainsi, dès le début de cette 84e assemblée générale, nous vous prierons toutes et tous de vous asseoir aux places du jury, alors que le Comité central devra répondre à l'insidieux appel:

« Accusé,... levez-vous!... »

MM. les jurés, nous nous permettons de solliciter votre clémence, tout en vous priant d'occuper de temps à autre le siège du procureur général. Vos interventions et vos conseils constitueront pour nous la preuve certaine que l'Emulation jurassienne peut compter sur vous, sur votre dévouement, sur votre attachement à nos travaux, prêts que vous êtes à sauvegarder et à défendre notre patrimoine.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous gardons un souvenir particulièremcnt lumineux de la 83e assemblée générale tenue à Saignelégier l'an dernier. Il ne saurait en être autrement puisque tous les éléments nécessaires à la réussite de cette belle manifestation étaient réunis: temps splendide, paysage admirable, accueil cordial et sympathique, atmosphère tout empreinte de réconfort, organisation parfaite et travaux de choix.

Nous ne résistons donc pas au désir de présenter encore une fois nos félicitations sincères et nos sentiments de gratitude à Me Marc Jobin, avocat, président, et à ses collaborateurs dévoués.

HOMMAGE AUX DISPARUS

Si l'époque de nos réunions annuelles est chaque fois un sujet de réjouissance pour ceux d'entre nous qui peuvent y prendre part, c'est chaque fois aussi avec un sentiment douloureux que nous apercevons les places vides que la mort a faites dans nos rangs pendant l'année écoulée. Ces amis, ces membres dévoués ne s'associeront plus à nos travaux, mais leur mémoire vivra toujours parmi nous. Rendons-leur un dernier hommage.

Section de Porrentruy: MM. Charles Theurillat, Porrentruy; Jules Gassmann, Charmoille; Georges Saunier, Damvant; Alexis Prêtre, Boncourt.

Section de l'Erguël: M. Fritz Geiser.

Section de Lausanne: MM. Reynold Béguelin; Edouard Charpié; Roger Devaux; Mme Virgile Rossel.

Section de La Chaux-de-Fonds: M. Jacot-Guillarmot.

Section de Genève: MM. Dr Jean Bourquin; Aimé Leroy; Franz Holy.

Permettez-nous d'ajouter à cette liste — trop longue à notre gré — le nom de l'épouse de feu Gustave Amweg, notre ancien membre d'honneur.

LES « ACTES »

Malgré les plus belles promesses et nonobstant les plus vives interventions, nous n'avons pas eu le plaisir de voir sortir de presse le volume annuel des *Actes* pour l'adresser à nos membres avant la réunion de ce jour. Nous le regrettons sincèrement, mais nous ne pouvons pas endosser l'entière responsabilité de cette lacune.

Une fois de plus, nous invitons les personnes intéressées directement à cette publication de bien vouloir se soumettre à un petit examen de conscience qui les incitera certainement à prendre une part importante — sinon la plus grande — des responsabilités qu'on serait enclin à porter au débit de l'organe central. Et nous répétons: « MM. les auteurs de travaux et de chroniques, MM. les présidents des sections, simplifiez notre tâche; respectez les délais qui vous sont impartis dans l'expédition des épreuves

et des rapports; veuillez comprendre qu'une réelle et effective collaboration nous permettra de faire mieux et de donner satisfaction à l'ensemble de nos membres. »

Il faut absolument que nous rattrapions le temps perdu et que l'anneau de la longue chaîne de nos travaux puisse se refermer régulièrement quelques mois après l'assemblée générale.

A vous, MM. les imprimeurs, nous adressons un appel pressant. Si vous avez accepté de confectionner notre volume, de grâce mettez-vous immédiatement à la tâche et assurez-nous de cette collaboration fidèle qui honore votre profession.

Pour diverses raisons — état de santé, en particulier — M. Jean Gressot, conseiller national, a dû abandonner la rédaction du *Miroir de la vie jurassienne;* nous le regrettons sincèrement et vous aussi, nous le savons, car sous la plume alerte de M. Gressot, cette chronique ne manquait ni de vie, ni de saveur. Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte d'exprimer à M. Gressot nos sentiments de profonde reconnaissance.

Le décès de M. le pasteur Dagobert Voumard, à Courtelary, nous ayant privé du deuxième brillant rédacteur de cette chronique (partie sud du Jura), nous avons fait appel au dévouement de MM. Francis Bourquin, instituteur à Villeret, et Ch. Biedermann, fondé de pouvoir à Porrentruy. La voie étant parfaitement tracée, nous ne doutons pas que les lecteurs des *Actes* apprécieront l'excellent travail de ces deux aimables serviteurs.

Le volume que vous recevrez incessamment contiendra, en outre, une liste complète des membres de notre institution.

PUBLICATIONS

Fidèle à sa ligne de conduite, l'Emulation jurassienne a continué, en fonction de ses possibilités financières et grâce à l'appui de « Pro Jura » et de l'Association des intérêts du Jura, à marquer l'attention qu'elle porte aux auteurs et compositeurs de chez nous, en accordant des subventions à :

La Revue Transjurane, organe littéraire et artistique paraissant à Tramelan;

Les éditions « Chante-Jura », institution due à l'initiative et à l'enthousiasme de M Henri Devain, instituteur à La Ferrière, et qui vient de faire paraître « Hiver gaillard », plaquette de ballades, richement illustrée par M. Serge Voisard, maître secondaire, à Moutier;

Les éditions du « Chandelier » à Bienne, pour l'excellent ouvrage « Bienne, ville d'occident » de Lucien Marsaux;

Les éditions « Le Griffon » à Neuchâtel, pour une remarquable publication des « Trésors de mon pays, Chasseral », due à la plume de Lucien Marsaux;

Marcel Hofer (Lucien Marsaux) à Neuchâtel, pour le très beau livre « Remarques sur les arts du feu et la beauté pure en Suisse française », ouvrage qui contient quelques pages fort évocatrices sur l'Ajoie et ses fameuses poteries de Bonfol;

Aimé Surdez, instituteur à Courtemaîche, pour la publication de deux fascicules d'œuvres de sa composition: douze marches pour piano et recueil de pièces progressives pour piano.

Faire davantage! tel était et tel est encore notre désir, mais l'état général de nos finances nous oblige à rester sur le plan des réalités. Faut-il en déduire que nous devrons constamment « compter »? Nous formons le vœu que d'aimables mécènes, voire des institutions publiques nous aident à faire mieux et que les auteurs de chez nous, comme les artistes et les chercheurs sachent que notre appui moral aussi bien que notre aide financière leur sont acquis.

Et, avant de tourner la page de ce chapitre réservé aux publications, on nous permettra bien de rappeler ici, que nous disposons toujours d'un stock assez imposant des ouvrages:

Les Monuments historiques du Jura bernois, publication de luxe;

Le Glossaire des patois de l'Ajoie et des contrées environnantes, de Simon Vatré, préface de Jules Surdez;

La Veillée, recueil de chants du terroir, harmonisés pour chœurs d'hommes, et un deuxième fascicule de chants différents harmonisés pour chœurs mixtes.

D'autre part, notre bibliothèque centrale renferme encore bon nombre de volumes des *Actes* que nous cèderions avantageusement aux personnes désireuses de compléter leurs collections. Nous ne pouvons certes pas promettre des collections complètes, plusieurs éditions étant épuisées depuis longtemps, mais il y aurait encore de quoi satisfaire bien des chercheurs.

L'idée de constituer sous l'égide de l'Emulation une sorte de bibliothèque nationale du Jura fait son chemin et plusieurs auteurs de chez nous, voire de l'extérieur, nous ont fait don de leurs publications. A tous, nous disons un cordial merci et à vous Mesdames et Messieurs, nous répétons que l'exemple est donné.

LE PRIX LITTÉRAIRE JURASSIEN

Sous l'impulsion de M. le Dr Alfred Ribeaud, avocat à Porrentruy et président de la commission *ad hoc,* notre jury littéraire s'est reconstitué. Après examen de divers projets touchant le Prix littéraire jurassien, il a décidé, d'entente avec le Comité central, d'organiser, cette année, un concours sous la forme d'un « Prix des jeunes ».

Deux catégories furent prévues:

— l'une pour les concurrents âgés de vingt ans ou moins,
— l'autre pour ceux de 21 à quarante ans.

Le concours fut ouvert à tout Jurassien résidant ou non dans le Jura et une somme de Fr. 500.— fut mise à disposition des organisateurs pour récompenser le ou les lauréats. Aucun sujet ne fut imposé, mais les concurrents furent toutefois priés de s'en tenir aux limites suivantes:

— un poème de cent à cent cinquante vers,
— une nouvelle,
— une pièce de théâtre en un acte,
— une étude sur le Jura: paysages, sciences, histoire, mœurs, folklore, faune (15 à 20 pages in-octavo).

A l'issue du délai de présentation des travaux, fixé au 10 juillet 1949, M. le Dr Ribeaud dissimulait à peine sa joie en nous apprenant qu'il venait de recevoir 36 plis. Belle moisson! et qui fait bien augurer de l'avenir.

Les vacances, le service militaire et d'autres circonstances imprévues n'ont pas permis au jury de procéder à un classement définitif de ces travaux; c'est regrettable car nous nous réjouissions de proclamer le résultat de ce concours à la séance d'aujourd'hui. Ce n'est que partie remise et les heureux lauréats voudront bien patienter une ou deux semaines encore. Pour diverses raisons, plusieurs membres dévoués de notre commission se sont vus contraints d'abandonner leur mandat au sein du jury où leur avis et leur travail consciencieux étaient fort appréciés. Nous adressons nos remerciements les plus sincères à MM. les Drs Paul Roches, professeur, Bâle, Charles Rossel, professeur, à La Chaux-de-Fonds, Virgile Moine, ancien directeur de l'Ecole normale des instituteurs du Jura, actuellement conseiller d'Etat à Berne.

Merci à vous, MM. les remplaçants qui mettez si aimablement vos talents, vos connaissances et votre expérience au service de notre institution.

L'ARMORIAL DU JURA

La cueillette systématique des documents devant servir à la confection de notre Armorial jurassien fait toujours l'objet d'une attention soutenue et d'un travail quotidien de M. le Dr André Rais, archiviste, président de la Commission, aimablement secondé par plusieurs spécialistes: MM. le Dr Olivier Clottu, médecin à Saint-Blaise, Werner Bourquin, archiviste à Bienne, Léon Segginger-Broquet, conservateur du Musée, Laufon.

Nous croyons savoir que nos infatigables chercheurs se passionnent de plus en plus dans ces travaux si particuliers où les découvertes sensationnelles ne font pas défaut. Ainsi, notre Armorial constituera, à n'en pas douter, une œuvre remarquable et de première valeur.

Il est superflu que nous entrions dans de plus amples détails, puisque le prochain volume des *Actes* contiendra un rapport très complet touchant l'avancement des travaux et les projets de publication. La publication? Nous n'y comptons guère avant quatre ou cinq ans, tant la matière est abondante et variée, et il faudra fournir encore une besogne de taille pour arriver à chef. D'ailleurs, le problème financier relatif à l'éclosion de cette œuvre n'est pas encore résolu.

L'ENQUÊTE SUR LE FOLKLORE JURASSIEN

Nous avons reçu de M. le Dr Marius Fallet, publiciste à La Chaux-de-Fonds, un rapport scientifique fort complet sur les études folkloriques jurassiennes. Ici aussi, la moisson est grande et le concours de bien des bonnes volontés nous sera nécessaire.

L'aimable président de la commission spéciale pose quelques bases qui ont déjà retenu l'attention du Comité central et dont la réalisation fera l'objet d'un des principaux tractanda de la très prochaine réunion des bureaux des trois grandes associations jurassiennes. Il est, en effet, normal que « Pro Jura » et l'A. D. I. J. soient directement intéressés à la constitution d'une commission jurassienne d'enquête.

M. Fallet préconise, entre autres:

— la création d'un centre d'études folkloriques dont la commission spéciale serait le pivot et l'organe attitré pour le folklore historique et le folklore contemporain,

— la constitution des archives du folklore jurassien où l'on trouverait:

1) La bibliothèque des publications folkloriques jurassiennes;

2) Les travaux folkloriques demeurés manuscrits;

3) Les documents historiques intéressant l'un ou l'autre des secteurs du folklore jurassien.

L'auteur du rapport estime aussi qu'il appartient à l'Emulation jurassienne de faire l'impossible pour s'assurer le concours d'une pépinière de folkloristes, compétents et enthousiastes. Ce groupement de travail devrait comprendre des personnes spécialisées (ou à former) et qui entreprendraient des recherches dans les divers domaines de l'histoire et de l'économie (toponymie, anthroponymie, folklore familial, scolaire, religieux, populaire, social, etc.). Les tâches immédiates de ce nouvel organe seraient, en particulier:

— dresser l'inventaire des publications folkloriques jurassiennes jusqu'à ce jour,

— établir le plan de l'enquête à mener,

— s'assurer les contacts nécessaires avec les sphères officielles, les instituts, le Glossaire des patois de la Suisse romande, la Société suisse des traditions populaires. Par la suite, une fois les directives bien établies et après avoir recueilli les matériaux, on pourrait envisager la publication de travaux, soit dans le volume des *Actes,* soit en fascicules à part.

D'un budget provisoire établi par M. Fallet, il ressort que la dépense annuelle serait d'environ Fr. 1,200.—, montant qu'on pourrait, semble-t-il, obtenir des trois associations jurassiennes et de l'Etat de Berne.

LES CONFÉRENCES ET LES SPECTACLES

Dans le but d'aider les comités de nos sections et désireux d'encourager les bonnes volontés, nous avons réussi, en octobre dernier, à mettre au point une liste d'une quarantaine de sujets de causeries émanant de compatriotes jurassiens. Nous croyons pouvoir affirmer que plusieurs de nos groupements ont fait usage de ce service interne des conférences, en dehors des grandes conférences de langue française organisées par une institution romande très active et devant les efforts de laquelle nous nous inclinons. Nous répétons cependant « le mieux est l'ennemi du bien » et nous adressons un appel pressant aux comités de toutes nos sections. Nous dissimulons à peine les sentiments de mélancolie qui s'emparent de nous en constatant que dans certaines régions du Jura proprement dit, la Société d'Emulation ne jouit

plus de cette sorte de droit de priorité qu'on lui reconnaissait volontiers naguère dans l'organisation des spectacles et des conférences. Ici aussi, la spécialisation s'est emparée de nos coutumes; ajoutez-y un certain manque de courage, un brin de nonchalance et une tendance à l'éparpillement aidant, on assiste par ici, par là, à la fondation de groupements qui s'intitulent: Amis du théâtre, Sociétés des conférences, qui entravent incontestablement l'activité de nos sections.

Loin de nous l'idée de songer à un monopole, mais on nous permettra de dire bien franchement que l'activité de notre société est en fonction directe de l'intérêt et du dynamisme que mettent nos comités à œuvrer sans cesse au développement intellectuel et spirituel du pays. Nos statuts centraux ne renferment aucune clause précise à ce sujet, mais nous pensons qu'un Emulateur jurassien ne peut et ne doit pas se contenter de verser une contribution annuelle en échange du volume des *Actes*. Notre société, nos membres, en particulier, sont en droit de prétendre à une activité plus étendue et surtout plus féconde. Il nous appartient de dissiper cette espèce d'atmosphère d'indifférence qui pèse lourdement sur notre petite patrie. Le centenaire de notre société ne devait-il pas marquer le point de départ d'une nouvelle période de travail intense? Le moment n'est-il pas venu d'établir la preuve certaine que le Jura est une entité ethnique, qu'il tient à sa langue, à ses institutions et qu'il veut défendre son patrimoine? Et ici, nous ne résistons pas au désir d'adresser des félicitations particulières et d'exprimer nos sentiments de gratitude à nos sections établies hors Jura qui n'ont pas hésité à se documenter, à faire appel à des conférenciers de chez nous pour examiner à fond ce problème si épineux qui depuis longtemps s'intitule « La question jurassienne ».

Mais, trève d'interventions, de parlotes, de conseils; il est encore temps de passer aux actes et de se mettre au travail avec courage et entrain.

Cette année encore, le bureau du Comité central dressera une liste des conférenciers jurassiens et il mettra tout en œuvre pour faciliter la tâche de nos comités de sections.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Nos relations avec « Pro Jura » et avec l'Association des intérêts du Jura sont toujours empreintes du meilleur esprit de compréhension et de collaboration. En particulier, nous apprécions à sa juste valeur le geste amical de ces deux institutions sœurs

qui, régulièrement et chaque année, laissent tomber discrètement quelques billets dans l'escarcelle de notre société.

Nous présentons aux organes directeurs de ces deux groupements nos félicitations les plus chaleureuses pour la belle activité qu'ils déploient et, du même coup, nous leur disons un cordial merci.

La liste de nos sociétés correspondantes comprendra dorénavant le nom d'une institution qui s'intéresse fort aimablement à nos travaux, à notre concours littéraire, en particulier: la Fondation Schiller suisse. Nous apprécions beaucoup le geste de cette institution qui vient de nous remettre la jolie somme de Fr. 300.- à titre de subvention en faveur de notre concours littéraire.

Pour marquer notre reconnaissance aux organes administratifs de la Fondation Schiller, nous serions enchantés de pouvoir leur présenter un contingent de nouveaux membres. Une modique cotisation annuelle de Fr. 5.— permet d'atteindre deux buts : — encourager les lettres en Suisse ; — recevoir gratuitement, après tirage au sort, un des ouvrages que la fondation achète chaque année aux auteurs les plus méritants.

Les personnes qui s'intéresseraient à l'œuvre d'encouragement précitée pourront obtenir des bulletins d'adhésion à l'issue de cette séance et au cours du banquet.

Nous ne manquons, d'autre part, aucune occasion de resserrer les liens d'amitié qui nous unissent aux sociétés savantes de Suisse et de l'étranger. Chaque semaine, notre bibliothèque centrale s'enrichit des publications extrêmement intéressantes et variées que nous adressent ces institutions à qui nous envoyons, en échange, le volume des *Actes*.

Dans la mesure du possible, nous assistons aux assemblées annuelles des principales sociétés correspondantes ou nous chargeons un délégué de nous y représenter.

Aujourd'hui, nous constatons avec satisfaction et avec reconnaissance que bon nombre d'amis, délégués de nos sociétés correspondantes, assistent à notre réunion. Leur présence est d'un heureux augure pour notre société et contribuera efficacement, nous en sommes certains, à augmenter le charme de cette fête de l'Emulation jurassienne ; puissent-ils de leur côté en emporter un agréable souvenir.

D'ici quelques mois, nous aurons l'occasion de prendre un contact plus direct avec la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est, ce groupement d'études nous demandant de bien vouloir

consacrer quelques instants à l'examen de questions culturelles touchant nos deux pays. Nous n'avons pas hésité à répondre favorablement, persuadés que nous sommes de trouver chez nous des hommes compétents prêts à rétablir le contact avec l'Alsace et les régions limitrophes françaises.

NOTRE ACTIVITÉ AU SEIN DU COMITÉ DE MOUTIER

Au risque d'allonger quelque peu ce modeste rapport, nous avons le devoir de vous signaler en quelques mots le rôle qu'a joué notre société dans le cadre du Comité de Moutier. D'ailleurs, vous lirez certainement avec intérêt la relation qui paraîtra dans le prochain volume des *Actes* et due à la plume autorisée de M. le Dr Alfred Ribeaud, vice-président central et, en même temps vice-président du C. M.

Chargé par cet organe de défense des droits du Jura d'examiner le très vaste domaine de l'instruction publique et de présenter un rapport, nous avons pris contact avec toutes les instances jurassiennes intéressées directement à ces problèmes (écoles supérieures, écoles secondaires, inspectorat scolaire, professions juridiques, etc.) en vue de dresser un rapport complet et nous avons pu faire les propositions suivantes au C. M.:

a) Création d'un Conseil scolaire jurassien composé de neuf membres, dont cinq à choisir dans le cadre du corps enseignant et quatre en dehors de la profession. Ce Conseil jurassien de l'éducation serait consulté par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne dans les questions suivantes:

— questions de législation scolaire,

— questions d'équivalence des brevets,

— lors de vacances dans les commissions pédagogiques,

— dans les affaires scolaires importantes et intéressant particulièrement le Jura.

b) Organisation de l'inspectorat des écoles, soit:

— revenir au système des trois inspecteurs primaires, fonctions à plein emploi,

— prévoir un poste d'inspecteur de l'enseignement secondaire, fonction qu'exercerait, à titre accessoire, le professeur qui en serait investi.

c) Gymnase et écoles normales. — Désignation d'une commission officielle chargée d'étudier, dans l'ensemble, la question

des écoles supérieures du Jura et de donner suite à la thèse principale d'un récent congrès des instituteurs jurassiens, soit favoriser les étudiants les plus méritants en augmentant et le nombre et le montant des bourses à attribuer.

d) Formation scientifique et professionnelle du corps enseignant des écoles secondaires, des progymnases, des écoles normales et du gymnase jurassien, en admettant le principe que la clarté et la conception dépendent de celle de l'expression et que la confusion des langues ne peut que jeter le trouble et l'imprécision dans le cerveau lui-même ; qu'il serait difficile, aujourd'hui, de changer la nature de l'Université de Berne (création de quatre nouvelles facultés pour un nombre assez restreint d'étudiants jurassiens) et qu'il est légitime de donner aux ressortissants français du canton la possibilité de sauvegarder aussi pleinement que possible leur culture latine, en leur donnant la faculté de faire leurs études supérieures dans leur langue maternelle (universités romandes ou françaises). – Acts de 1848, p. 20.

e) Suppression progressive des écoles publiques de langue allemande dans le Jura et leur remplacement par des écoles de langue française, en procédant par étapes successives du degré supérieur au degré inférieur.

f) Retour des archives jurassiennes dans leur cadre naturel et historique.

g) Prier le gouvernement de bien vouloir entreprendre les démarches nécessaires en vue de récupérer les œuvres d'art qui ont disparu de l'ancien Evêché de Bâle : *la Table d'or,* don de l'empereur Henri II (1002-1024) à l'évêque de Bâle, *la Rose d'or* de Cluny et la fameuse *bible de Moutier-Grandval* offerte par le comte de Liutfrid de Tours, abbé-laïque, aux moines de Moutier, ouvrage qui orne la salle des manuscrits du Musée historique de Londres.

h) Demander de façon pressante au Conseil d'Etat bernois d'ordonner que *les vitraux de l'église Saint-Germain,* ceux de la chapelle du *château d'Angenstein* et tous les objets d'art se rapportant au Jura — et qui sont actuellement dans différents musées à Berne — soient replacés dans leur cadre primitif.

i) Création d'un Musée jurassien des beaux-arts et constitution d'une bibliothèque nationale jurassienne dont le départ pourrait être trouvé dans les ouvrages qui constituent actuellement la bibliothèque de l'Ecole cantonale de Porrentruy.

j) Nomination d'un archéologue jurassien.

k) Encouragement et aide aux artistes jurassiens, de même qu'aux écrivains de chez nous.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cette liste de revendications, la tâche de les faire aboutir incombant au C.M.

NOS FINANCES

Elles continuent leur petit bonhomme de chemin, mais notre trésorerie n'a rien de comparable à celles des grands trusts américains. Au contraire, l'exercice qui a pris fin le 31 mai dernier nous laisserait en présence d'un *déficit de Fr. 2,019.40* si la grande loterie bernoise « Seva » n'était pas venue à notre secours en nous allouant aimablement une subvention de Fr. 4,000.—.

Un extrait des comptes devant paraître dans le prochain volume, nous nous dispenserons d'entrer dans les détails d'ordre économique qui n'ont rien de compatible avec le charme de cette assemblée générale. Il vous intéressera cependant de savoir que nous enregistrons une *perte nette de Fr. 3,131.20* sur l'impression du volume; nous avions donc été bien inspirés, l'an dernier, de vous proposer une cotisation supplémentaire de Fr. 1.— par membre.

Nous avons le très agréable devoir de remercier sincèrement le Conseil d'Etat bernois, respectivement le comité de la « Seva » pour le geste généreux dont bénéficie notre institution et nous formons le vœu le plus ardent que l'Emulation jurassienne continue à être l'objet d'attentions bienveillantes de la part de nos autorités.

DIVERS

Encore quelques bonnes nouvelles et nous arriverons au terme de ce rapport.

Les *sections de l'Erguël* et de *Delémont* enregistrent cette année leur cent ans d'existence; nous adressons aux deux jubilaires nos félicitations les plus cordiales, nos remerciements sincères et nos vœux les meilleurs.

Félicitations... parce que cent ans d'existence, c'est une étape déjà fort enviable; *remerciements...* parce que ces deux sections n'ont cessé de faire preuve d'une belle activité; *vœux les meilleurs...* parce que nous souhaitons de tout cœur que nos deux aînées restent des éléments actifs de notre grande famille.

Nous ignorons si la section delémontaine (fondée le 2 octobre 1849) a prévu de marquer spécialement ce grand anniversaire, mais nous savons qu'en Erguël (dont la section fut fondée à Courtelary, le 10 octobre 1849) un comité spécial s'est mis à l'œuvre avec enthousiasme pour fêter l'heureux événement; nous enregistrons cette bonne nouvelle avec une satisfaction toute particulière.

Et que dire de l'initiative toute de délicatesse que vient de prendre *la Chanson romande de Zurich* qui travaille activement à la mise au point d'une *soirée jurassienne*, dont le programme ne comportera que des œuvres d'auteurs et compositeurs jurassiens? Placée sous le patronage de la Société d'Emulation, cette manifestation aura lieu le 10 décembre prochain à Zurich. Nous nous associons de tout cœur aux efforts de nos amis romands de Zurich et nous leur disons publiquement combien le Jura tout entier est sensible à cette marque de sympathique cordialité.

C'est sur cette note toute d'optimisme et de joie que nous mettrons un point final à ce rapport d'activité, non sans exprimer notre profonde gratitude aux autorités qui portent un intérêt bienveillant à nos travaux, à la presse jurassienne dont nous apprécions l'appui réconfortant, à MM. les présidents de nos sections qui, comme nous, essaient de maintenir toujours plus haut le noble drapeau de notre vieille et toujours vaillante Société jurassienne d'Emulation.

La discussion est ouverte.

„Accusé,... vous pouvez prendre place... M. le Procureur général,... MM. les Jurés,... à vous de vous exprimer.„